

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit » .

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ L'Algérie classée pays dangereux pour les chrétiens

Source : http://www.elwatan.com/actualite/l-algerie-classee-pays-dangereux-pour-les-chretiens-18-01-2016-312353_109.php



L'Algérie serait un pays où l'on persécute les chrétiens. C'est en tout cas, ce qui ressort du classement établi par l'ONG de défense des chrétiens Open Doors. L'Algérie a été placée au 37ème rang, dans la zone des pays où la persécution est jugée « modérée ».

Dans le Maghreb, la Libye a occupé la 10ème place, dans la zone rouge où la persécution des chrétiens est « extrême », selon l'ONG. La Tunisie a été classée 32ème. Le Maroc ne figure pas dans ce Top 50. Le classement 2016 d'Open Doors a attribué le titre du pays le plus dangereux pour les chrétiens à la Corée du Nord, suivie de l'Irak puis de l'Erythrée.

2/ Les « confessions de Yacéf Saadi et de Zohra Drif » au colonel Bigeard.

Yacéf SAADI et Zohra DRIF auraient fait ensemble des confessions sur l'organisation du FLN pendant la Révolution armée après leur arrestation par les parachutistes du colonel BIGEARD.

Selon des documents de l'armée française, reproduits par le journal *Ennahar*, les sus cités seraient passés à table le 8 octobre 1957, en divulguant l'organisation des groupes de fédayins, leurs chefs et leurs fonctions, leurs missions et la position de chacun ainsi que les noms des membres du CCE.

Rabah Bitat, Krim Belkacem, Ahmed Ben Bella, Hassiba Ben Bouali, Bouadjaj Zoubir, Boucheffa Belkacem, Mustapha Fettel, Djamilia Bouhired, Kouache Rachid, Cherif Debbih, Amar Ali (Ali la pointe), Si Mourad, Ramel, Ali Moulay, Djamilia Bouazza, Taleb Abderrahmane etc...sont cités un à un dans ces trois documents.

La « *saveur* » d'antan, celle de déambuler au milieu des ferblantiers et des « *sfandjia* », de faire ses emplettes et de prendre un café turc à la Tahtaha, près de l'hôtel de la Montre.

C'est aujourd'hui une image qu'on ne retrouve que dans les récits des vieux Oranais ou sur des cartes postales. Mdina Jdida, un vivier historique de la ville d'Oran, est aujourd'hui l'ombre d'elle-même. « *Ya hasrah ! El Mdina s'est vidée de ses habitants. Ouled el bled ont vendu leurs habitations et sont allés quémander leurs destinées ailleurs !* » Terrible cette sentence de Ammi Kaddour, un vieux propriétaire d'un haouch que les héritiers veulent transformer en petite tour commerciale à étages. « *Ils attendent ma mort, je le sais !* », dira El hadj Kaddour. Il va fêter ses 82 ans en février et se dirige tranquillement, le pas sûr, vers la mosquée de la zaouia Tidjania, « mesjid » Ben Kabbou, qui date de 1886...



Cliquez SVP sur ce lien : http://www.elwatan.com/regions/ouest/oran/un-quartier-historique-en-deperdition-si-mdina-jdida-m-etait-contee-18-01-2016-312336_135.php

4/ Quand VALLS et BIANCO font revivre les fractures de la guerre d'Algérie -Auteur Claude Askolovitch-

Manuel Valls et Jean-Louis Bianco s'affrontent désormais comme le président du Conseil socialiste Guy Mollet et le trotskiste Pablo en 1956.



Michel RAPTIS, alias PABLO (1911/1996)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Pablo



Guy MOLLET (1905/1975)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Guy_Mollet

L'actualité nous ennuie de se répéter mais elle témoigne de nos éternités. Quand Manuel Valls et Jean-Louis Bianco se disputent, flotte, savez-vous, un parfum venu d'antan. Il remonte à soixante ans tout juste, quand la France se battait en Algérie. Cette année-là, la gauche avait deux visages, ceux d'un prof socialiste devenu président du Conseil, Guy Mollet, et

d'un trotskiste grec en quête de révolution mondiale, Michel Raptis, on l'appelait Pablo dans cette Quatrième Internationale qu'il dirigeait. Ils ne fréquentaient pas le même monde mais ce qu'ils construisaient nous oblige encore.

En 1956, Guy Mollet gouverne et donc fait la guerre. Il envoie le contingent contre le terrorisme qui menace l'Algérie, terre française, départements français, et assume les mains sales, jusqu'à cette torture qui le glace, lui, l'ancien résistant, mais qui va se pratiquer en son nom. Pablo, lui, engage son Internationale avec les indépendantistes du FLN contre le colonialisme français. Il leur fabriquera de la fausse monnaie, il leur construira, au Maroc, une usine d'armement et fera de la prison pour que l'Algérie soit libre....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.slate.fr/story/113017/valls-bianco-revivre-fractures-guerre-algerie>

5/ Alain Juppé attendu en Algérie à la fin de janvier

Source : <http://www.jeuneafrique.com/295447/politique/france-algerie-alain-juppe-attendu-en-algerie-fin-janvier/>

Après avoir repoussé sa visite en Algérie suite aux attentats de Paris du 13 novembre, l'ancien Premier ministre français Alain Juppé, candidat à la primaire des Républicains pour la présidentielle de 2017, foulera le sol algérien le 31 janvier.

Le maire de Bordeaux entamera sa visite à Oran, où il est attendu le 31 janvier. Alain Juppé devrait y inaugurer le tramway de la ville, jumelée avec Bordeaux depuis 2003.

À Alger les 1er et 2 février

Le candidat à la primaire des Républicains se rendra ensuite à Alger les 1er et 2 février, où il rencontrera de hauts responsables, selon Erwan Davoux, membre de l'équipe de campagne de Juppé.

Le maire de Bordeaux devait se rendre en Algérie fin novembre, où son comité de soutien est orchestré par l'homme d'affaires Laurent Stefanini, installé depuis des années en Algérie. Un déplacement repoussé en raison des attentats qui avaient ensanglanté Paris le 13 novembre.

6/ Malika SOREL : « Il faut refonder l'Observatoire de la laïcité »

Manuel VALLS a fustigé lundi soir l'appel que le président de l'Observatoire de la laïcité a lancé avec des proches des Frères Musulmans. Mais, pour Malika SOREL, ce n'est pas suffisant : Jean-Louis BIANCO doit démissionner.

Un petit rappel s'impose pour vos lecteurs. C'est le 5 avril 2013 que le Président de la République François Hollande a nommé Jean-Louis Bianco à la tête de l'Observatoire de la laïcité. L'Observatoire a été placé sous la responsabilité du Premier ministre. À l'époque, c'était Jean-Marc Ayrault, mais ce dernier n'a pas été partie prenante du processus d'installation de l'Observatoire et de désignation de ses membres, puisque toute cette opération a été directement pilotée par l'Élysée. Très vite, cet observatoire a adopté des positions dont un certain nombre vont à l'encontre de la défense du principe de laïcité, ce qui est un comble puisqu'il a pour mission d'«assister le gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité en France...



Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/01/19/31003-20160119ARTFIG00299-malika-sorel-il-faut-refonder-l-observatoire-de-la-laicite.php>

7/ BEZIERS : Robert Ménard répond à la lettre des 29 professeurs d'histoire

29 [professeurs d'histoire ont écrit une lettre](#) à Robert Ménard. Courrier que nous avons publié dans notre édition de vendredi 15 janvier (*). À son tour, le maire répond ; (*ndlr* : voici un extrait :

[...Premier point : la guerre d'Algérie. Ces enseignants me reprochent d'avoir débaptisé la rue du 19 mars 1962. Pour eux, c'est "ouvrir les plaies" et "réhabiliter l'OAS". On croirait lire un tract du Parti communiste ! Or, d'un point de vue historique, de quoi s'agit-il ? Peut-on dire que la guerre d'Algérie a pris fin avec la signature des accords d'Évian du 19 mars 1962 ? Oui, affirment ces enseignants. Oui, affirment les anciens porteurs de valises. Non, disait François Mitterrand. Non, pensent les milliers de familles dont les membres ont péri après le 19 mars. Il peut donc y avoir débat. Ce n'est pas une question de querelles de "mémoire". Ce débat, ces enseignants l'esquivent. Ils ne sont pas "attachés à la rigueur de la démarche historique", ils font de la politique...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'article dans son intégralité : <http://www.midilibre.fr/2016/01/17/1271492.php>

(*) <http://ldh-toulon.net/des-profs-d-histoire-demandent-a.html>

8/ NOS CHERS SOUVENIRS

Conférence de Mr Yves SARTHE

Le samedi 30 janvier 2016, à 15 heures 30 précises, à la salle de l'Écoute du Port - Boulevard de la Jetée - (66140 - CANET Port*), Monsieur le professeur Yves SARTHE animera la conférence organisée par l'Association Canétoise des Pieds-Noirs et leurs Amis (CAPNA), sur le thème « le tourisme en Algérie au temps de la colonisation ».

La participation aux frais est de 5 euros par personne. L'accueil sera fait dès 14 H 30 à l'Écoute du Port.



C'est une première pour la CAPNA ; aussi ils espèrent bénéficier de votre confiance et l'espérance de votre nombreuse présence. D'avance MERCI.

*Pour ceux qui ne connaissent pas, vous pouvez y accéder en voiture en vous rendant vers le Port de CANET (66), puis à partir du parking AJACCIO il faut alors longer les bassins d'amarrage des bateaux de plaisance. Vous tournez à droite, et là, vous accédez au parking qui dessert l'Écoute du Port. Un escalier vous amène à une terrasse qui domine l'ensemble du port et qui donne accès à la salle de conférences.

L'Algérie dans les années 1900 - Source Mme MJ GUIRADO -

Cliquez SVP sur ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=BmzCV5YggvA>

Retraite... -Source Mr Serge AMORICH -

Pour les retraités de la fonction publique ou retraités militaires et qui étaient sous les drapeaux lors de la guerre d'Algérie, il y a la possibilité de demander le bénéfice de la campagne double.

Deux textes existent :

-le décret n°2010-890 du 29 juillet 2010 (pour les pensions liquidées après le 19 octobre 1999)

-l'article 132 de la Loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 (pour les pensions liquidées avant le 19 octobre 1999)

Il faut attirer l'attention des personnes concernées que la mise à jour de leur pension sera très longue et que le gain sera minime (au maximum 10 euros par mois).

Vous invite à prendre connaissance des ces documents en vous rendant sur le site *NOTRE journal*.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO